

Contact

Jérémie DOUSSIN
Tél : 04 75 79 26 37
Courriel : jdoussin@ladrome.fr

Réf : avis regroupement élevages volailles Chabrillan

À Valence, le 30 avril 2026

**Objet : Projet de regroupement de deux élevages de volailles à Chabrillan (26)
avis de la CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence**

Madame, Monsieur,

Vous sollicitez l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence sur le projet de regroupement de deux élevages de volailles classés ICPE par M. Loïc Bouchet sur la commune de Chabrillan située dans le périmètre du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence.

J'ai examiné le dossier transmis. Le projet consiste en un regroupement de deux bâtiments d'élevage de volailles sous une même exploitation sans augmentation du nombre de volailles élevées ni changement de pratiques. Aucun bâtiment ne doit être construits dans le cadre du projet.

Je note également que le projet sera alimenté, comme c'est déjà le cas actuellement, par le réseau d'eau potable pour 2 292 m³/an et par un forage et un puits privés pour 734 m³/an. Il y aura une légère diminution des consommations projetées par rapport à l'existant.

Le plan d'épandage des effluents exposé dans le dossier doit permettre de garantir le bon état qualitatif de la ressource.

La protection des eaux superficielles et souterraines est bien prise en compte dans le dossier, d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Tel que présenté, le projet apparaît conforme et compatible avec le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence dont je tiens à rappeler la disposition C52*, qui « encourage les acteurs agricoles à favoriser les pratiques agricoles économes en engrais azotés » et leur « recommande de mettre en place des actions de communication, de conseils individuels, de création et transfert de connaissances [...] auprès des exploitations agricoles en élevage hors-sol ».

Vu l'article 7 du règlement de la CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence qui permet au président d'émettre des avis au nom de la CLE, j'émet un **avis favorable au projet de regroupement de deux élevages volailles par M. Loïc Bouchet à Chabrillan (26)**.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Éric Phélippeau
Président de la CLE

**disposition C52 : encourager l'amélioration des pratiques visant à réduire les pollutions d'origine agricole : nitrates*

Les Départements de la Drôme et de l'Isère, en tant que structures co porteuses du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence, assurent un traitement informatique et papier des données personnelles qui leur sont confiées pour répondre à leurs obligations légales et/ou leurs missions de service public. Les données collectées seront traitées par les personnes dûment habilitées, elles seront conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire à la satisfaction de la finalité en question et ne sont en aucun cas cédées à un tiers à des fins commerciales et ne font pas l'objet d'une décision automatisée ni de profilage. Conformément au Règlement Général à la Protection des Données n° 2016/679 et à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez exercer vos droits sur vos données auprès du service concerné ou auprès du délégué à la protection des données des Départements (dpo@ladrome.fr / dpo@isere.fr) ou sur les sites ladrome.fr / isere.fr (<https://www.ladrome.fr/je-contacte/> / <https://demarches.isereconnect.fr/accueil-eo/contact-sve/>) en justifiant de votre identité.